



Centre Communal d'Action Sociale



CCAS de la ville de Saintes - Square André-Maudet - 05 46 92 34 13



La solidarité active entre et envers tous les habitants de Saintes, quel que soit leur âge, leur situation sociale ou familiale, ou leurs besoins, est le mot d'ordre de la politique sociale de la Ville, dont le Centre Communal d'Action Sociale est le premier acteur.

Solidarité active d'abord pour le public en situation de précarité, par un accompagnement d'accès aux droits favorisant ses démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Solidarité active ensuite avec les Seniors autonomes pour les accompagner à leur domicile et leur offrir les services et les activités qui leur permettront de profiter le plus longtemps possible d'une retraite en toute liberté.

Solidarité active enfin avec nos aînés dépendants et leurs familles par une prise en charge dans des établissements adaptés, où la qualité de vie et le lien social, garantis par des professionnels attentifs, restent le maître-mot.

Etablissement public autonome, le CCAS et son Conseil d'Administration que j'ai l'honneur de présider mènent et coordonnent ses actions afin de lutter contre la précarité et l'isolement de chaque Saintais en favorisant le lien social et le maintien de l'autonomie.

Ce sont ces multiples services, proposés grâce à l'engagement au quotidien des agents du CCAS, que nous vous proposons de découvrir afin de garantir ce « bien vivre ensemble ».

Chaque jour, pour vous, pour Saintes,

Jean-Philippe MACHON,
Maire de Saintes
Président du CCAS de Saintes



Des aides pour préserver votre quotidien



Des aides financières peuvent vous être accordées par le Département, les mutuelles et les caisses de retraite pour vous aider dans l'amélioration de votre quotidien. Le CCAS peut vous aider à les mettre en œuvre.

■ **L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)**

Versée par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour 4 ans maximum renouvelable, elle est accordée aux personnes âgées de 60 ans ou plus, en situation de perte d'autonomie, vivant à leur domicile ou en établissement.

■ **L'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)**

Allocation complémentaire, accordée sous conditions de ressources à partir de 65 ans (60 ans en cas d'inaptitude au travail).

Pour les personnes ayant un droit à retraite

Contactez votre caisse de retraite principale.

Pour les personnes n'ayant aucun droit à retraite

Le formulaire est à retirer auprès du CCAS de Saintes.

Le CCAS de Saintes peut vous aider à constituer le dossier d'instruction de demandes APA et ASPA.

La conseillère peut se rendre à votre domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Contact :

Mme Annick PERALTA

Service maintien à domicile

86 cours Genêt - 17100 SAINTES

Tél. 05 46 98 24 00

■ Mutuelle partenaire

Le CCAS a établi un partenariat avec la mutuelle Mutualia afin d'offrir aux habitants de la Commune la possibilité de bénéficier d'une garantie santé optimale à tarifs négociés.

Elle s'adresse à tous les saintais et aux personnes travaillant à Saintes, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

Les avantages du dispositif :

- Tarifs négociés
- 4 niveaux de garanties pour s'adapter aux besoins de chacun
- Des conseillers Mutualia de proximité, avec des permanences en salle Saintonge à partir de septembre
- Un remboursement simplifié avec les principaux régimes obligatoires
- Les plus : Un réseau de partenaires opticiens et une assistance 24h/24 et 7j/7

Permanence :

Chaque vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Salle Saintonge n°6

Tél. 05 46 90 07 07

■ Complémentaire Santé solidaire

À partir du 1^{er} novembre 2019, elle permet aux personnes dont les ressources sont inférieures à 745 € (pour une personne seule) un accès au panier de soins de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC). Les personnes dont les ressources

sont comprises entre 745 € et 1007 € accéderont au même panier de soins sans reste à charge sur leurs frais de santé, en contrepartie s'une participation financière (entre 8€ et 30€ /mois en fonction de l'âge).

■ L'aide des actions sanitaires et sociales des caisses de retraite

Réservée aux personnes autonomes qui rencontrent des difficultés à accomplir les actes quotidiens nécessaires à leur maintien à domicile, suite à une maladie, un accident ou un retour d'hospitalisation. Pour en bénéficier, contactez la caisse à laquelle vous avez cotisé le plus longtemps.

■ Le Crédit d'Impôt

L'intervention d'une aide à domicile peut faire l'objet d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des dépenses d'aide à domicile.

Infos : www.impots.gouv.fr/portail/particulier/emploi-domicile



LE CCAS DE SAINTES RECRUTE

Aides à domicile, Auxiliaires de Vie Sociale, Aides-soignants, Infirmiers, ...

Si vous partagez nos valeurs de solidarité, d'entraide et d'accompagnement, rejoignez nos équipes.



■ Soins Infirmiers à Domicile

Autorisation administrative depuis 1983

2 infirmières coordinatrices + des aides-soignantes (aide à la toilette)

L'aide-soignant assure les soins d'hygiène et veille à préserver et stimuler l'autonomie de la personne.

L'objectif reste principalement le maintien à domicile ou le report d'une hospitalisation. La coordination avec le service d'aide à domicile du CCAS permet d'assurer une prise en charge globale à domicile.

Les soins sont pris en charge à 100% par la sécurité sociale.

Ils s'adressent :

- plus de 60 ans malades ou dépendantes,
- aux moins de 60 ans présentant un handicap et moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques.

L'infirmière coordinatrice, en lien avec le médecin prescripteur, organise le passage régulier d'un aide-soignant, évalue les besoins tout au long de la prise en charge et règle toutes les modalités de prise en charge.

Les actes infirmiers sont prodigués par des infirmiers libéraux, choisis par nos patients et conventionnés avec le CCAS.

Contact :

Accueil du Service maintien à domicile

86, cours Genet - 17100 Saintes

Tél. 05 46 92 00 17

cevadccas@ville-saintes.fr

■ Portage des repas

Eligible à l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Le repas livré à domicile est préparé par un prestataire (liaison froide).

Il est constitué d'une entrée, d'un plat principal accompagné de légumes ou féculents, de fromage, d'un dessert et de pain.

Livré froid sur 5 jours (7 repas par semaine, possibilité de prévoir repas du soir), il est composé par une diététicienne, équilibré et correspond à vos besoins nutritionnels.

Il peut être adapté au goût de la personne, une carte multi choix est proposée.

En cas de régime médical, le service assure le respect de cette prescription.

Une conseillère accueille les demandeurs, constitue le dossier d'inscription et suit la prestation.

Contact :

Accueil du Service maintien à domicile

Mme Dominique CHABOT

Tél. 05 46 92 00 17

d.chabot@ville-saintes.fr

■ Aide à domicile

Agrément qualité du 29 avril 2008

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

avec le Département au 1^{er} avril 2018

Eligible à l'APA

L'aide à domicile vous accompagne dans l'accomplissement des actes ordinaires et essentiels de la vie quotidienne.

- Tâches ménagères (entretien du linge et du logement)
- Aide à la personne (courses, accompagnement, aide administrative, aide à la toilette et à l'habillage, etc.).
- Préparation des repas et/ou aide à la prise des repas.

Elle respectera votre autonomie, veillera à la préservation du lien social et veillera aussi aux risques d'isolement.

Le CCAS est l'employeur de l'aide à domicile. Il gère l'ensemble des tâches qui incombent à un employeur.

Contact :

Accueil du Service maintien à domicile

86, cours Genet - 17100 Saintes

Tél. 05 46 92 00 17

cevadccas@ville-saintes.fr

■ L'aide aux aidants - Accueil de jour Saint-Louis

Du lundi au vendredi de 10h à 17h, il accueille et accompagne les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Lieu qui se veut chaleureux où chacun participe, selon son souhait aux activités, animations, il favorise le répit pour les familles par des actions de soutien aux aidants grâce à un accompagnement adapté.

Le tarif dépendance fait l'objet d'une prise en charge par le Conseil Départemental (APA).

Contact

Accueil de jour Saint-Louis

Tél. 05 46 92 00 17

accueil.jour@ville-saintes.fr



Être actif



■ Service animations Seniors

Le CCAS propose des sorties et des ateliers, la plupart gratuits, pour les Saintais de plus de 60 ans. Ces moments conviviaux sont autant d'occasions de sortir de chez soi, rencontrer d'autres personnes, s'informer et découvrir de nouveaux horizons.

Pour les personnes ayant des difficultés de mobilité, le CCAS peut venir chercher les participants à leur domicile grâce à la Navette Sénior (sur inscription - réservation 48 heures avant)



Contact
Pôle Animations Seniors
Tél. 05 46 92 31 53
Animations-seniors@ville-saintes.fr

365 JOURS POUR AGIR • 7 JOURS POUR LE DIRE

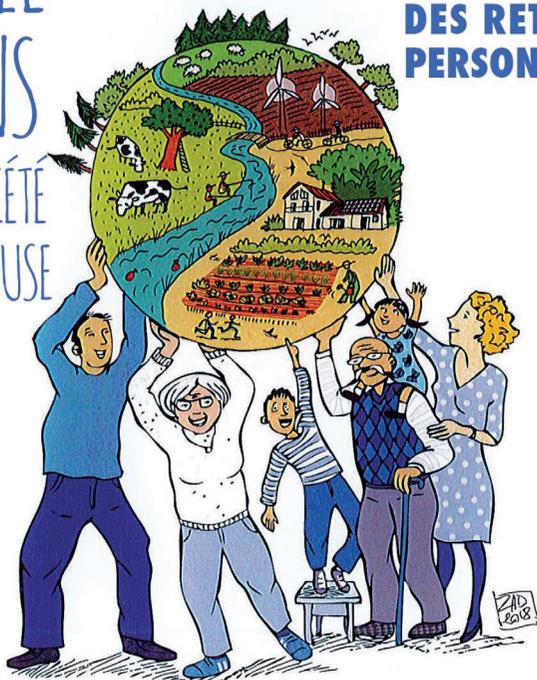
LA SEMAINE BLEUE

www.semainebleuenpdc.com

ENSEMBLE
AGISSONS
POUR UNE SOCIÉTÉ
PLUS RESPECTUEUSE
DE LA PLANÈTE

Du 7 au 13 octobre 2019

**SEMAINE NATIONALE
DES RETRAITÉS ET
PERSONNES ÂGÉES**



Ateliers découvertes, randonnées, visites, cinéma et concert
toute l'information sur www.ville-saintes.fr

■ Les événements

Plusieurs fois dans l'année, la Ville de Saintes propose des temps forts à l'attention de ses séniors. Participez à ces événements organisés pour vous.

La semaine bleue

Du 7 au 13 octobre 2019
(voir ci-contre)

Le repas des Seniors

Début 2020.

Le repas des seniors est organisé par la Ville et le CCAS de Saintes et offert aux Saintais de plus de 75 ans et leur conjoint (quel que soit leur âge).

Les Élus et bénévoles des comités de quartiers assurent le service du repas. Durant le repas, un spectacle est proposé ainsi qu'un bal avec orchestre.

Les inscriptions se font de décembre à début janvier auprès du CCAS.

■ S'engager

Vous souhaitez vous rendre utile, donner de votre temps aux autres, vous impliquer dans le cadre d'une association ou dans votre quartier, porter un projet ou vous ouvrir de nouveaux horizons...

S'investir dans une association

France Bénévolat met en relation les associations et les bénévoles.

Contact

France Bénévolat

francebenevolat17s@gmail.com

Tél. 05 46 43 83 08

Visites bénévoles à domicile

« Rencontre et Part'âge » est un service bénévole de visites conviviales au domicile des personnes âgées qui vivent seules et qui expriment un sentiment d'isolement.

Les bénévoles effectuent 1 à 2 visites par semaines. Ils bénéficient d'une formation spécifique et sont accompagnés par une équipe de coordination et un psychologue.

Contact

CLIC de la Délégation Territoriale de la Saintonge Romane

Tél. 09 70 82 12 13

Parrainage

Parrainage 17 permet à des enfants et des jeunes de bénéficier, grâce au parrainage de proximité, de liens privilégiés avec des adultes de confiance, participant ainsi à leur épanouissement et à leur devenir.

Contact

Parrainage 17 - délégation de Saintes

42, rue général Sarraill - Saintes

Mob. 06 87 65 83 46





Choisir son lieu de vie



Vous ne pouvez ou ne souhaitez plus rester à votre domicile et vous êtes à la recherche d'un logement ? Résidence autonomie, EHPAD, ou encore accueil familial, de nombreuses possibilités s'offrent à vous.

Eligibles aux aides au logement.

■ Résidence autonomie « Soleil »

Seul ou en couple, la résidence autonomie Soleil propose des logements adaptés pour vivre en toute sérénité dans un environnement privilégié et sécurisé.

Située au nord-ouest de Saintes, au cœur d'un quartier qui offre commerces, services et activités culturelles, elle est desservie toutes les 30 minutes par ligne 1 « foyer soleil » et « Claude Debussy » de BUSS, permettant de rejoindre aisément le centre-ville.

Vous y disposerez d'un hébergement pavillonnaire (F2 de 52m², de plain-pied, spacieux et lumineux comprenant séjour, chambre (avec système « appel malade »), petite cuisine équipée, salle d'eau avec

W.C., lavabo, bidet et douche, et un débarras. Un lieu de convivialité (salle à manger pour le déjeuner du lundi au vendredi, programme d'activités encadrée, clubs de retraités et un environnement serein et sécurisé (agents présents de 8h à 18h du lundi au vendredi, agent d'entretien disponible en cas de problème technique du lundi au vendredi. Astreinte pour les résidents en dehors des heures d'ouverture.

Contact

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h

14 rue Camille-Saint-Saëns

17100 Saintes

Tél. 05 46 74 17 13 - Fax : 05 46 97 91 24

foyer.soleil@ville-saintes.fr

■ L'EHPAD de Recouvrance



Etablissement en partie médicalisé, la résidence propose 2 lieux d'hébergement, où les personnes peuvent reconstituer un espace intime avec leurs meubles et objets familiaux.

Un premier bâtiment adapté aux personnes dépendantes composé de 66 chambres, 2 salles à manger, un petit salon et 3 tisaneries.

Un deuxième bâtiment, nommé le « Cantou de Recouvrance », conçu et adapté aux besoins et aux difficultés des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou par des maladies apparentées, composé de 2 espaces d'hébergement de 12 chambres, 2 patios intérieurs, 2 jardins extérieurs protégés et 2 salles d'activités.

Pour l'ensemble des résidents un salon de coiffure, une salle de kinésithérapie sont accessibles.

L'équipe médico sociale assure les actes essentiels (toilette, ...).

L'équipe restauration-hôtellerie assure le service des repas et l'entretien des locaux.

L'équipe logistique et entretien assure la maintenance des équipements.

L'équipe animation propose des activités ludiques et des sorties.

Contact

Du lundi au vendredi, de 8h45/12h à 13h30h/17h30

86, Cours Genet - 17100 Saintes

Tél. 05 46 93 13 75

ehpad.recouvrance@ville-saintes.fr

■ Accueil familial

Par agrément du Conseil Départemental, un particulier peut héberger, chez lui, contre rémunération 1, 2 ou 3 personnes âgées ou handicapées à temps complet ou à temps partiel (vacances, week-end). La personne doit disposer d'une chambre individuelle et partager la vie quotidienne de la famille.

Contact

Délégation territoriale Saintes-Vals de Saintonge

37 rue de l'Alma - 17100 Saintes
Tél. 05 46 97 54 21
nathalie.bessonnet@charente-maritime.fr

■ Logement social

Sous certaines conditions de ressources et qu'il y ait des logements disponibles, les seniors peuvent faire des demandes de logement social.

La SEMIS est le principal bailleur social de la Communauté d'Agglomération de Saintes et assure les missions d'accueil et d'information pour les demandeurs de logement social.

Contact

SEMIS

52 cours Genet - 17100 Saintes
Tél. 05 46 93 79 51
semis@semis-ophlm.com

■ Aides financières

Des aides financières, au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement, sont accordées de manière ponctuelle et sous conditions, pour faire face à une difficulté passagère ou une dépense imprévue :

- Régler le dépôt de garantie, le premier loyer, les frais d'agence, l'assurance habitation ;
- Honorer une dette de loyer, de charges, d'énergie, d'eau ou de téléphone.

Contact

Délégation territoriale Saintes-Vals de Saintonge

37 rue de l'Alma - 17100 Saintes
Tél. 05 46 97 54 21



Les missions du CCAS sont nombreuses. Pour l'action sociale, il favorise l'accès aux droits, peut apporter une aide d'urgence, soutient les associations et participe à l'insertion professionnelle.

■ Accès aux droits

Point Accès aux droits

Le CCAS de Saintes réalise des permanences d'accès aux droits.

Ce service soutient tous les usagers, sans condition de ressources, dans la réalisation des démarches administratives sur l'outil numérique. C'est aussi l'occasion d'être informé et conseillé sur les aides existantes, orienté vers les meilleurs interlocuteurs pour répondre au besoin du public.

Au titre de cette action, le CCAS a passé une convention avec la CAF permettant un accès privilégié aux informations.

■ La domiciliation

Pour les personnes sans domicile stable et les gens du voyage, la possibilité d'avoir une adresse postale est une étape essentielle vers un processus d'insertion ou de réinsertion : elle permet d'accéder à des prestations et droits fondamentaux tels que les minima sociaux, la couverture maladie, l'inscription sur les listes électorales ou le logement social.

Elle offre aussi un lieu de contacts et pour les intervenants sociaux c'est l'occasion de créer ou de maintenir un lien avec des personnes souvent isolées.

La Maison de la Solidarité

La Maison de la Solidarité réunit 10 associations de Solidarité et l'ensemble des services du Pôle Développement social du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

L'objectif est de mutualiser les compétences et expertises du Pôle Développement Social du CCAS, des associations et des habitants afin de :

- Mieux organiser les réponses aux besoins et attentes des usages.
- Favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets d'habitants.
- Bâtir des formes nouvelles de participation à l'espace public.

■ Solidarité

Aides financières

Aides alimentaires (d'urgence) ; Carte Pass'buss ; Aides éducatives (loisirs, culture, sport)

Soutien aux associations (Ville et CCAS)

Maison des Consomm'acteurs, Maison de la solidarité, Tremplin17, Restos du cœur, CLCV, Secours catholique, Secours populaire, Parrainage17, SAS, Erequa'Sol, St Fiacre, Centre Social Boiffiers Bellevue, Centre Social Belle Rive, Le Logis...

Noël solidaire

Ce dispositif permet aux familles saintaises les moins aisées (en priorité les foyers avec enfants) d'assister à des spectacles de cirque à l'occasion des fêtes de Noël.

Un transport gratuit des familles est assuré. La mobilisation de nombreux bénévoles, issus de structures partenaires, ainsi que des élus du CCAS et de la Municipalité permet le bon déroulement de la soirée.

PROJET HALTE DE NUIT / ACCUEIL DE JOUR

La Ville de Saintes et Tremplin17 ont engagé un projet de construction, sur un même site, d'une Halte nuit / Accueil de jour pour les personnes sans domicile.

L'enjeu est de proposer à ce public des conditions d'hébergement décentes tout en permettant une cohabitation sereine avec l'ensemble des habitants. C'est un projet social emblématique pour la Ville.

■ Insertion Sociale et Professionnelle

Accompagnement des bénéficiaires du Rsa

Le Dispositif RSA est un contrat d'engagement réciproque qui octroie des droits en contrepartie d'un engagement du bénéficiaire à participer à des actions d'insertion : accès à une formation, logement, santé, emploi, participation à la vie associative. Ces projets constituent votre Contrat d'Engagements Réciproques.

Le référent RSA est chargé de vous aider à établir vos projets et remplir votre contrat. Ce contrat est signé entre vous et le Délégué Territorial du Conseil Général.



Accompagnement social des gens du voyage

Il s'agit d'évaluer les besoins des bénéficiaires et leur apporter des réponses adaptées en lien avec les partenaires locaux :

- Accès aux droits communs et à la culture
- Médiation avec le voisinage et l'environnement social
- Insertion par un accompagnement dans la recherche d'emploi et de formation
- Scolarité
- Accompagnement lié à l'habitat et aux projets de sédentarisation
- Accompagnement vers la santé
- Accompagnement dans les démarches administratives

Chantier d'insertion métier dans la Ville

Ce dispositif permet à des femmes et des hommes sans emploi, d'horizons divers, de bénéficier d'un CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Le chantier s'articule autour de 2 axes :

- La création et l'entretien des espaces verts de la Ville encadrés par des professionnels du CCAS.
- Les métiers du service à la personne par un tutorat avec des agents volontaires du CCAS.

Contact

1 Esplanade du 6^e R.I. - 17100 Saintes
Tél. 05 46 98 24 10
accueil.mds@ville-saintes.fr

Toutes les informations

sur le site de la ville, l'application CitySaintes, Facebook et sur le site dédié à l'Espace Senior du Centre Communal d'Action Sociale :

www.espace-seniors-saintes.fr



Bienvenue sur l'Espace Seniors de Saintes. Retrouvez des informations utiles et découvrez les services mis à votre disposition par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saintes



Actualités



Après une pause estivale, le restaurant du Foyer Soleil propose un nouveau repas à thème sur l'Espagne le 5 septembre



S'informer



Bien vivre chez soi



Accompagner un proche



Être



Choisir son lieu de vie



CitySaintes



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play



www.ville-saintes.fr
info@ville-saintes.fr